

Le Livre qui fait les rois

Geneviève Pigeon



Pour citer cet article

Geneviève Pigeon, « Le Livre qui fait les rois », dans *Fabula-LhT*, n° 13, « La Bibliothèque des textes fantômes », dir. Marc Escola et Laure Depretto, Novembre 2014, URL : <https://fabula.org/lht/13/pigeon.html>, article mis en ligne le 01 Novembre 2014, consulté le 19 Mai 2024, DOI : <http://doi.org/10.58282/lht.1316>

Geneviève Pigeon, « Le Livre qui fait les rois »

Mots-clés - Généalogie, Historiographie, Monmouth (Geoffroy de), Nation, Source

Geneviève Pigeon, « »

Summary - L'histoire de l'Angleterre a connu au XIIe siècle une évolution extraordinaire, marquée entre autres par l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle dynastie royale, celle des Plantagenêt. Originaires du continent, essentiellement de langue et de culture françaises, ces derniers ont eu recours à une stratégie de propagande idéologique destinée à faire accepter leur autorité, tant sur le sol anglais que sur l'échiquier européen. Clerc employé par les Angevins, Geoffroy de Monmouth rédige à leur profit une *Histoire des Rois de Bretagne* qui lie irrémédiablement leur lignage à celui des Troyens. Au passage, il leur fournit un ancêtre extraordinaire, Arthur, capable de rivaliser avec Charlemagne, revendiqué par les Capétiens. Pour construire son magnifique récit de fondation et pour justifier sa connaissance unique de la vie d'Arthur, plus grand roi chrétien de tous les temps et empereur, Geoffroy affirme avoir eu accès à un ancien livre en langue bretonne. Les passages les plus marquants de son histoire de la Bretagne, ceux que personne ne connaissait avant lui, ne seraient ainsi que des traductions latines de ce mystérieux ouvrage, jamais nommé ni retrouvé. C'est donc en se fondant sur ce livre fantôme que Geoffroy cautionne la légitimité lignagère d'une dynastie royale émergente.

Le Livre qui fait les rois

Geneviève Pigeon

L'arrivée au pouvoir des Angevins

L'arrivée au pouvoir des rois angevins a sans contredit marqué profondément la société anglaise, notamment au regard des immenses changements administratifs, politiques et idéologiques qu'elle impliquait. Ce n'était pourtant pas la première fois que des « étrangers » occupaient le trône anglais. Déjà en 1016 l'invasion des scandinaves, surnommée « le second âge viking », avait permis à Cnut, fils d'Harold, de se faire proclamer roi de toute l'Angleterre. Les différentes représentations qui sont encore aujourd'hui accessibles démontrent que cet événement n'a pas ébranlé aussi sévèrement que l'on pourrait le croire l'institution monarchique anglaise. Comme ses prédécesseurs, Cnut est affirmé comme l'élu du Seigneur : « C'est l'ange descendu du ciel qui, d'une main, pose la couronne sur la tête de Cnut, et qui, de l'autre pointée vers le Christ, indique au roi la source de sa souveraineté¹. » L'idée d'une centralisation du pouvoir royal faisait son chemin depuis plusieurs siècles, avec plus ou moins de succès, et Cnut sût utiliser avec intelligence les outils à sa disposition : propagande active, recrutement de figures influentes des différentes communautés « soumises », mariages stratégiques.

La conquête normande de 1066 menée avec succès par Guillaume le Bâtard, lui-même de descendance viking, fût également suivie d'une période d'ajustements au cours de laquelle le Conquérant fit le nécessaire pour apparaître comme l'héritier légitime de la couronne. Cette période de collaboration et d'accalmie relativement courte fut suivie d'une installation des Normands à la tête des principales institutions de pouvoir. De nombreuses familles aristocratiques originaires de la Normandie, du Cotentin et de la France du Nord choisirent de traverser la Manche pour se constituer des patrimoines insulaires. La dynastie normande s'inscrivait alors dans un environnement où la royauté demeurait le modèle de gouvernement et où la succession en ligne directe assurait la pérennité de l'équilibre identitaire. Il est vrai cependant que le couronnement, davantage que le lignage, fondait réellement le roi dans ses fonctions symboliques ; les candidats au trône se hâtaient

1

de se saisir des objets du couronnement (*regalia*) et du trésor royal pour se faire couronner et oindre (à partir du x^e siècle) le plus rapidement possible, voire le lendemain du décès de leur prédécesseur. Les rois normands n'ont pas hésité à faire bon usage de cette tradition, s'assurant grâce aux rituels une place légitime au sein du lignage royal anglais tout en assurant un lien entre l'Angleterre et la Normandie.

L'arrivée sur le trône d'Henri II, décidée par son prédécesseur Étienne de Blois et officialisée par le traité de Winchester (1153), fut le résultat de circonstances improbables. Décédé brusquement en octobre 1154, Étienne laissait à Henri, duc de Normandie, comte du Maine et d'Anjou par son père, comte de Poitou et d'Aquitaine grâce à son mariage avec Aliénor, une Angleterre éclatée et affaiblie par les querelles internes. Au cœur des débats apparaissaient au premier plan les règles de succession, différentes en France et en Angleterre, ce qui posait évidemment de graves problèmes à une dynastie dont le territoire s'étendait aux deux entités géographiques. Pour mener à bien sa politique d'unification de ses possessions qui s'étendaient des îles britanniques aux Pyrénées, Henri II fit le pari d'effacer le règne d'Étienne pour ramener le royaume là où il se trouvait sous le règne d'Henri I, son grand-père, dans un mouvement d'idéalisation d'un passé réécrit et réinterprété.

La propagande angevine

Bien qu'elle ne fût pas contestée, la nomination d'Henri II posait un certain nombre de problèmes auxquels le roi choisit de faire face assez rapidement. Outre le fait que certaines de ses possessions faisaient de lui le vassal du roi de France (l'ex-mari de sa femme Aliénor) Louis VII, Henri II était avant tout « un prince français, né dans le royaume de France, parlant le français et consacrant beaucoup de temps à ses provinces françaises². » Malgré son respect des rituels de consécration et le soutien de l'Église, Henri II eut à consolider son autorité, tant aux yeux de ses sujets que du reste de l'Occident et, plus particulièrement, de la France. La propagande, entendue ici comme une entreprise de stabilisation, agit comme un liant essentiel. À l'échelle de « l'empire Plantagenêt », contre le travail de sape incessant de la monarchie capétienne, une troisième voie de stabilisation fut utilisée : l'idéologie politique, l'idéologie Plantagenêt conçue comme ciment là où les hommes, l'argent et les armes ne suffisaient plus.

La lutte entre les deux dynasties donnait de prime abord l'avantage aux Capétiens. En effet, la monarchie capétienne bénéficiait de caractéristiques qui la plaçaient largement au-dessus des autres monarchies occidentales : son caractère sacré,

surnaturel, issu des traditions bibliques et remontant aux sacres de Pépin et de Charlemagne; le don des miracles (thaumaturgie) ; une ascendance exceptionnelle, celle de Charlemagne empereur d'Occident ; des historiographes de talent, capables d'exploiter les trois autres atouts au profit d'un commanditaire généreux. Plus récente et souveraine d'une population métissée, la dynastie des Plantagenêt ne peut lutter contre l'idéologie capétienne³ sans entreprendre un immense travail de manipulation symbolique. Si « l'analyse de cette matière immense et vivante doit être conduite avec une extrême prudence⁴ », force est de constater que certains aspects de la stratégie angevine ont eu davantage de succès que d'autres, du moins à la hauteur des connaissances actuelles.

La fabrication d'un lignage glorieux

Le fait de recourir à des historiographes pour redorer le blason d'une dynastie en quête de puissance était chose courante, notamment par le recours à la généalogie. En effet, entre le x^e et le xiii^e siècle « on passa d'une parenté large, fluide, "horizontale", d'implantation géographique diffuse, caractéristique du haut Moyen Âge, à une parenté valorisant surtout l'ascendance masculine, "verticale", ancrée sur des lieux identitaires comme les châteaux⁵. » Si la tradition orale a longtemps été le vecteur privilégié de la transmission identitaire, d'autres outils assurent la pérennité des grands récits familiaux, notamment les armoiries, les tombeaux, les prénoms lignagers et les listes généalogiques. Il était de bon ton de pouvoir compter sur des ancêtres divins (plusieurs lignées de rois anglo-saxons se reconnaissaient comme descendants de Wodan, ou le dieu Odin) et la christianisation de l'Europe fit en sorte que les ancêtres devinrent bibliques : Noé, en particulier, se retrouve dans bon nombre de généalogies. Au xii^e siècle cependant émerge un nouveau genre, qui conjugue chronique historique et chanson de geste. Si de nombreux exemples existent de cette nouvelle façon de relier le présent au passé, un document se distingue des autres par sa popularité et sa diffusion : *l'Historia Regum Britanniae* du clerc gallois Geoffroy de Monmouth⁶.

Sans doute éduqué au Pays de Galles et peut-être d'origine bretonne continentale⁷, Geoffroy de Monmouth rédige vers 1138 au profit des Angevins une histoire des rois de Bretagne qui lie irrémédiablement le roi Henri et ses héritiers au passé

3

4

5

6

7

glorieux de la Bretagne, passé auréolé notamment par les succès surnaturels du roi Arthur et par la geste civilisatrice de Brutus. En proposant une œuvre historique, (« si j'avais noirci mes pages d'expressions emphatiques, j'aurais ennuyé mes lecteurs car il leur aurait fallu s'attarder plus à élucider mes paroles qu'à comprendre l'histoire⁸»), Geoffroy s'attache davantage à expliquer pourquoi les choses sont comme elles sont. En ce sens, son travail correspond à l'idée médiévale du « métier » d'historien :

Soucieux d'agir en historien, Geoffroy garantit ses dires aux yeux du lecteur en citant ses références de manière purement formelle. [...] Fort de cette caution, il se permet d'user librement de ses sources sans se soucier d'y être fidèle ni de les respecter⁹.

Les sources auxquelles recourt Geoffroy sont nombreuses et variées. « Pour imposer sa vision du passé l'écrivain doit faire croire à la réalité historique de la construction qu'il élabore¹⁰. » Parmi celles-ci, l'auteur de *l'Histoire des rois de Bretagne* cite les œuvres de chroniqueurs et historiens qui font alors autorité : Gildas (*De Excidio et Conquestu Britanniae*, v. 547) et Bède (*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, v. 731), dont les réputations n'étaient plus à faire; quelques anciens mais, surtout, un mystérieux document, le « *Brittanici sermonis liber vetustissimus* ».

Le livre fantôme

Ce livre, dont Geoffroy de Monmouth ne dévoile jamais le titre ni l'origine précise, lui aurait été remis par « Gautier, archidiacre d'Oxford – un homme versé dans l'art oratoire et l'histoire des peuples étrangers ». Cet homme dont Geoffroy vante les mérites lui aurait ainsi présenté « un livre très ancien écrit en langue bretonne¹¹. Dans un très bon style, ce livre exposait en suivant la chronologie les glorieuses actions de ces rois depuis Brutus¹² ». C'est ainsi qu'à la demande de Gautier d'Oxford, Geoffroy entreprend la traduction de cette riche source : « Cependant, je n'ai pas fait moisson de propos fleuris dans les jardins d'autrui, je me suis contenté d'un style simple et personnel¹³. » Voici, en quelques mots, évoqué l'un des plus grands sujets de discussion des spécialistes arthuriens et sans contredit le plus significatif quant à notre rapport moderne aux sources et à l'écriture de l'histoire¹⁴.

8

9

10

11

12

13

14

La recherche arthurienne, à l'instar des grands champs de recherche, a connu au cours du xx^e siècle une évolution parallèle à celle des autres domaines d'étude reliés aux sciences humaines et littéraires. Rapidement, nous dirons qu'elle se partage essentiellement entre ceux et celles qui s'intéressent à l'historicité d'Arthur¹⁵ et les autres, qui se penchent sur la « matière arthurienne » : ses sources, ses fonctions, ses impacts¹⁶. Dans les deux cas, il apparaît évident que l'influence de Geoffroy de Monmouth a été déterminante. Geoffroy a-t-il tout inventé? Maîtrisait-il suffisamment le Gallois pour traduire un livre aussi complexe¹⁷? A-t-il eu accès à un document inconnu de tous les autres clercs attachés à l'écriture de l'histoire de la Bretagne? Ces questions, simples, révèlent pourtant la complexité de l'étude des sources médiévales. En effet, si notre rapport à la vérité passe aujourd'hui par la preuve des faits évoqués, l'étude de *l'Histoire des rois de Bretagne* démontre que le public du xii^e siècle avait des attentes bien différentes.

En comblant, grâce sa source mystère, un vide qu'il considère « étonnant », Geoffroy fait appel à plusieurs procédés largement documentés. D'une part, le recours à une autorité bien établie est chose courante chez les chroniqueurs et historiens de son siècle; certes, il en nomme quelques-uns, de ces grands noms incontournables, mais il n'en détourne pas moins les contenus au profit de « son » histoire de Bretagne. Ce qui compte ici, ce n'est pas tant le respect du document initial, peu accessible au public de toute façon, plutôt que le geste de chercher chez d'autres la caution du présent. Si les premiers chercheurs arthuriens ont durement jugé ce qu'ils ont lu comme une trahison¹⁸, d'autres saluent plutôt une construction efficace et inspirée de même qu'une cohérence exemplaire¹⁹.

De l'anonymat des traditions orales aux certitudes de l'écrit

Il paraît difficile de s'intéresser à *l'Histoire des Rois de Bretagne* et à sa source bretonne/galloise mystérieuse sans aborder la question de la tension entre l'oral et l'écrit. Si le xii^e siècle est considéré par plusieurs comme le siècle charnière, au cours duquel une « Renaissance²⁰ » s'opère au profit de l'écrit, il n'en demeure pas

15

16

17

18

19

20

moins marqué par le poids des traditions orales et la caution qu'elles assurent. En effet, le recours à des sources anonymes que pratiquent les auteurs médiévaux participe d'une façon générale à faire état de l'universalité du savoir qu'ils mettent par écrit; si tout le monde le sait, c'est que c'est vrai et le papier n'ajoute qu'une caution supplémentaire. En ce sens, les contenus partagés par Geoffroy de Monmouth, ceux pour lesquels il ne cite aucune source, pourraient appartenir à un « stock des connaissances²¹ » partagé par tous, un savoir immatériel, fluide et organique qui s'institue en fondement sémantique. Ce récit fondateur²², qui apparaît de façon plus ou moins régulière au gré d'inflations et de déflations²³ rend caduque toute tentative de retour aux sources; qu'importe l'origine factuelle des informations quand leur validité se vit et se vérifie en temps réel, tant sur le territoire que dans la structure sociale.

L'éclairage apporté par les théories du mythe et de la transmission des connaissances permet ainsi de considérer l'anomalie que représente le mystérieux « livre de langue bretonne » comme un élément fondamental de l'*Histoire des Rois de Bretagne*. En proposant une source écrite connue de nul autre que lui-même, Geoffroy répondait indirectement à ses futurs détracteurs. En effet, soucieux de s'inscrire dans une tradition cléricale établie et de prouver son érudition il cite clairement Gildas et Bède, en plus d'avoir recours à plusieurs chroniques et annales que ses contemporains auraient reconnues²⁴. Déjà avant lui Bède affirmait avoir eu recours à plusieurs dizaines de documents historiques dont il élabore une liste exhaustive²⁵; citer Bède, (même mal), c'est *de facto* récupérer ce savoir institutionnalisé, reconnu et solide.

S'être inscrit dans la tradition des lettrés grâce à un document rédigé en latin n'est cependant pas la seule précaution, ou manipulation, manifestée par Geoffroy. Comme ses prédécesseurs, Bède en tête, Geoffroy dit s'inspirer de la tradition orale. Il ne va pas aussi loin que Bède ou Gildas, dont les écrits affirment clairement le recours aux sources populaires : « d'après les récits et les traditions des anciens [...] et par le récit de vive voix d'autres hommes dignes de foi²⁶ ». Il ne peut cependant éviter le sujet des connaissances orales, probablement parce qu'il s'en inspire librement et qu'elles sont reconnues par ses pairs : « There was an earlier story²⁷ ». Sans se prononcer aussi librement sur son usage des récits des anciens, Geoffroy

21

22

23

24

25

26

27

doit inclure dans son histoire de la Bretagne les éléments du récit qui sont déjà en circulation, ceux sans lesquels son travail n'aurait aucun sens.

La référence à un mystérieux livre fournit ainsi à Geoffroy un trait d'union entre deux conceptions du savoir, conceptions qui, si elles ne s'affrontent pas formellement, témoignent d'un profond changement paradigmatique. Jadis considérées comme le fondement de l'identité d'une société, les traditions orales perdent de la valeur face à l'explosion de l'écrit. Le livre en vieux breton, cadeau de Gautier d'Oxford, permet de combler les vides laissés par les sources écrites sans admettre le recours au savoir collectif; ne pas le nommer, c'est éviter les comparaisons et les critiques. C'est également paraître mieux renseigné, plus érudit et supérieur à ceux qui, comme Geoffroy, tentent d'écrire l'histoire de ce pays en profonde mutation.

Plus précisément encore, le fait de traduire du vieux breton (Gallois) au latin permet à Geoffroy de lier irrémédiablement les héritiers d'Arthur, soit les Angevins, au troyen Brutus, premier roi de l'île de Bretagne : « Brutus donna alors son nom à l'île de Bretagne et appela ses compagnons les Bretons : il souhaitait par là perpétuer sa mémoire. Un peu plus tard, la langue de ce peuple, primitivement appelée langue troyenne ou langue grecque dérivée, devint la langue bretonne²⁸. »

La question de l'existence du mystérieux livre en langue bretonne inspire encore nombre de recherches; certains croient y reconnaître *l'Historia Britonum*, compilée vers 870 par Nennius, d'autres y ont lu des traces des *Annales Cambriae*²⁹, à moins de simplement accuser Geoffroy d'imposture. En définitive, l'ensemble de ces fascinantes enquêtes démontre avec éloquence que l'auteur a réussi un pari de taille. Grâce à ce livre fantôme, il a pu écrire une histoire de la Bretagne qui liait irrémédiablement son commanditaire au passé surnaturel de l'île tout en lui fournissant un ancêtre sacré aussi extraordinaire, sinon davantage, que Charlemagne, en la personne d'Arthur, qui avait soumis l'Europe entière. L'absence de sa source principale ne faisait que soutenir les prétentions d'un récit *a priori* déjà souhaité, compris et accepté, celui de la gloire des premiers habitants de l'île. L'Histoire « verticale », celle des rois et des empereurs, rencontrait là celle des peuples anonymes et du temps réel dans une fusion si réussie que pendant plusieurs siècles, *l'Histoire des Rois de Bretagne* de Geoffroy de Monmouth fut considérée comme une source historique valable. Grâce à lui, le paysage témoignait des exploits du lignage arthurien et les habitants de l'île avaient, eux aussi, un héros chrétien, preux chevalier, capable d'inspirer les poètes. Mieux encore, il donnait aux Plantagenêt un ancêtre dont les exploits précédaient ceux de Charlemagne de quelques siècles.

28

29

PLAN

- [L'arrivée au pouvoir des Angevins](#)
- [La propagande angevine](#)
- [La fabrication d'un lignage glorieux](#)
- [Le livre fantôme](#)
- [De l'anonymat des traditions orales aux certitudes de l'écrit](#)

AUTEUR

Geneviève Pigeon

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : pigeon.genevieve@uqam.ca